

juillet/décembre
2011
N°13



Lettre de l' AISLF

Association Internationale des Sociologues de Langue Française

Éditorial

Nous étions 1250 à Istanbul, nous serons sans doute aussi plus de 1200 à Rabat. Tout en maintenant des conditions d'adhésion élevées, l' AISLF poursuit sa croissance et diversifie ses activités. La vitalité de nos Comités de recherche et Groupes de travail, les succès de notre revue *SociologieS* et de notre Réseau international d'Écoles doctorales (*Rédoc*) constituent d'autres indicateurs de l'intérêt porté à notre Association. L'intense poussée de la mondialisation des dernières décennies, en termes notamment de communication et de mobilité, a suscité des interrogations sur notre vocation. Avions-nous encore une utilité et de quelle espèce ?

La première réponse est venue de la volonté généralement exprimée de protéger la diversité

culturelle, à contre-pied d'une mondialisation unicolore. Ce mouvement de fond cautionne nos options de pluralisme linguistique (défense du français, mais en dialogue avec les autres langues) et de pluralisme sociologique (protection de la diversité des théorisations sociologiques et des objets de recherche).

La deuxième réponse a été donnée par la multipolarisation du monde, qui légitime les efforts de développement d'activités scientifiques autonomes en dehors de l'anglais, à l'échelle d'aires linguistiques jusqu'ici considérées comme secondaires. Ces bassins d'importance moyenne (en termes de communication scientifique) ont certainement un rôle important à jouer car ils offrent des possibilités régionales d'incubation et d'enracinement directes à des théories qui émergent dans des cadres nationaux souvent trop étroits pour fournir un espace suffisant de discussion et de mise à l'épreuve.

La troisième réponse, c'est à nous de la construire, à l'échelle des incertitudes mondiales et régionales, en reconnaissant aussi, ce qui est essentiel, l'hétérogénéité des contextes sociaux et la pluralité des langues et des cultures qu'abrite ce que l'on appelle la Francophonie.

Sommaire

Éditorial	p.1
Activités du Bureau	p. 2
Activités des CR et GT	p. 6
Dossier : Approche socio-politique de la révolution tunisienne	p. 11

André Petitat

Activités du Bureau

Décisions du Bureau à Nancy, France, octobre 2011

PROCHAINES RÉUNIONS DU BUREAU

***Braga, Portugal : colloque le jeudi 19 et le vendredi 20 avril 2012.** Projet pratiquement au point. Appel à communication lancé mi-novembre pour le 15 janvier autour des thèmes : socialisation, enfance, risques, crise, pluralisme. Grandes conférences en traduction simultanée. **Réunion du Bureau les samedi 21 et dimanche 22 avril.**

***Kinshasa (RDC) :** par tradition, le Président sortant prépare la première réunion du nouveau mandat. Une réunion à Kinshasa permettrait de profiter de la tenue d'un sommet de la Francophonie programmé pour octobre 2012 et coïnciderait avec la création du RéDoc Afrique Centrale soutenu par l'AUF. Contacts pris avec Brazzaville (Régine Oboa), Lubumbashi (Gilbert Malemba), Kinshasa (Pascal Kapagama), Libreville (Joseph Tonda et Pierre-Fidèle Nze-Guema), Yaoundé (Valentin Nga-Ndongo).

NOUVELLES CANDIDATURES

Son examinées 30 candidatures réparties comme suit : 14 hommes et 16 femmes dont 6 doctorantes et 1 doctorant, provenant de : Belgique 4 ; Burkina Faso 1 ; Canada 3 ; Canada/Belgique 1 ; Espagne 1 ; France 11 ; Maroc 2 ; Nigéria 1 ; Roumanie 1 ; Suisse 4 ; Tunisie 1. Toutes sont acceptées.

***Fabrication en cours du n°13** (juillet-décembre 2011). Imed Melliti accepte de se charger du Dossier en collaboration avec l'IRMC sur le thème du « Printemps arabe ».

***Le n°14** (janvier-juin 2012) comprendra un éditorial sur la Francophonie, un Dossier sur les membres de l'AISLF et une présentation du CR 24.

***Le n°15** (juillet-décembre 2012) comprendra un compte rendu du Congrès et la présentation du nouveau Bureau.

La *Lettre* existe maintenant depuis huit ans. Il est temps de songer à la faire évoluer dans sa forme et de réfléchir à son contenu. Un débat s'engage sur sa vocation.

REVUE SOCIOLOGIES

***Livraison d'octobre 2011** (<http://sociologies.revues.org/>) particulièrement riche et variée : ouverture d'un débat sur le naturalisme social qui promet d'être vif et d'un autre sur la situation actuelle de la sociologie. Prévisions de livraison pour 2012 : janvier, avril et septembre.

***Deux subventions acquises** (du CNRS français et de l'Académie suisse des Sciences humaines et sociales) ; nette amélioration de la charge de travail de la secrétaire de rédaction. D'autres subventions sans doute à prévoir. La situation est donc satisfaisante.

***Statistiques de fréquentation** : très satisfaisantes (plus de 16 000 personnes différentes pour le mois d'octobre 2011).

***Points à améliorer :**

1. la présentation des Dossiers, Débats et Grands résumés sur la page d'accueil de leurs rubriques respectives

(introduites récemment).

2. le référencement de la revue dans les index de citations

3. le mode de désignation du Comité de rédaction. Son fonctionnement ne donne pas satisfaction. Des propositions sont avancées.

CR ET GT

*Quatre GT ne se réunissent pas à Rabat : les GT 10, 11, 17 et 23. Tous les CR se réunissent.

*Les pages créées par certains CR sur le site de l'AISLF ne marchent pas bien. Avant le Congrès, demander à leurs responsables de les actualiser ou de les fermer. Puisqu'une douzaine



de CR ou GT ont été présentés dans une *Lettre de l'Aislf*, un lien sera créé à partir de leur page d'accueil vers la **Lettre concernée**.

*Demande de création d'un nouveau GT sur les relations homme/animal avec désir de se réunir à Rabat. Question très intéressante mais dossier incomplet et il est trop tard pour figurer sur le site du Congrès. Complément requis et, dans la mesure où le nombre de salles le permettra, possibilité de réunion à Rabat.

RéDoc

*Très bon bilan de la session du RéDoc à Montréal du 16 au 21 juin 2011 sur le thème « Penser les inégalités ».

*Prochaine session en Tunisie à Hammamet en séminaire résidentiel du 19 au 23 mars 2012 sur le thème « Écrire en sciences sociales ».

*Sessions suivantes à Kinshasa (RDC) à l'automne 2012, puis à Aix-en-Provence en juillet 2013, à Bruxelles en 2014, à Toulouse et/ou à l'université de Bretagne occidentale en 2015/2016.

*Démarche d'élargissement du réseau en cours.

STATUTS DE L' AISLF : PROJET DE MODIFICATION

L'alourdissement des charges au sein du Bureau (RéDoc, SociologieS) justifierait que le nombre de ses membres soit augmenté, ce qui suppose en principe une modification des statuts. L'exécutif va examiner la question.

RELATIONS INTERNATIONALES

***ESA** : sur proposition de Sandro Cattacin, actuel président, semi-plénière organisée par l' AISLF à leur Congrès de Genève en septembre. Environ dix CR de l'ESA ont organisé au moins une session en français.

***AIDELF** : une session commune programmée à Rabat avec le CR 06.

***OIF** : contact repris sur la base de la session « Penser la démocratie dans les pays arabes » qui entre dans ses objectifs. Une subvention a été demandée pour des bourses et la publication des Actes.

***AUF** : contact maintenu à l'occasion du RéDoc.

QUESTIONS DIVERSES

* **Localisation du Congrès de 2016** : des propositions reçues ou envisagées, mais bilans mitigés. Demandes officielles de la part des départements de sociologie et des instances dirigeantes de l' UDM et de l' UQÀM. Plusieurs facteurs militent en faveur de la tenue d'un congrès à Montréal, ville particulièrement bien équipée pour ce genre d'événement. Ce site est donc retenu.

* **Enregistrements des Congrès** précédents pas ou difficilement accessibles. Mettre en ligne sur le site de l' AISLF, rubrique « Congrès », l'enregistrement de Canal U du Congrès de Tours et voir ce qu'il en est pour Québec et Istanbul. Prévoir l'enregistrement des plénières au Congrès de Rabat.

* **Publication des Actes du colloque de Brazzaville** de 2010 retardée par des questions de financement. La mise en page est prête et

dès que les subsides arriveront l'ouvrage sortira.

***Actes du colloque d'Athènes de 2011** parus en CD Rom, distribué aux membres du Bureau présents.

PRÉPARATION DU CONGRÈS DE RABAT EN JUILLET 2012

***Conférenciers** : peu de modifications

pour l'instant, à part Richard Marcoux qui s'est désisté et a proposé un autre Québécois, Victor Piché. Jean-Pascal Van Ypersele en suspens.

***Le site du Congrès** est actif depuis la fin du mois d'octobre, sauf le module de proposition des communications et le module d'inscription (dépendant de la fourniture par la banque du logiciel de paiement en ligne) qui le seront prochainement. Ce site est jugé très réussi (<http://congres2012.aislf.org>).

***Visite à Rabat** programmée pour régler définitivement un certain nombre de questions pratiques encore en suspens.

*Le secrétariat de l' AISLF gèrera les **inscriptions en cité universitaire**.



***Finances** : dossier de demande de subvention déposé au mois de juin 2011 auprès du CNRS français. Réponse attendue fin décembre. AUF : discuter au niveau central.

* **Réception et soirées festives** : démarches et réflexions en cours.

*Les **affiches** A3 ont été imprimées. Leur diffusion est répartie entre le secrétariat et les membres du Bureau.

* Une **plaquette** de 12 pages a également été conçue. Elle est destinée aux partenaires, financeurs, sponsors et tutelles.

*L'information sur le Congrès sera diffusée dans Calenda (<http://calenda.revues.org/>).

*Un **document électronique d'annonce** du Congrès servira pour la publicité dans la revue *Sciences humaines* (payante) et pour les revues dans lesquelles les membres du Bureau ont des contacts.

***Sessions spéciales** : plusieurs demandes ont été formulées. La décision dépend du nombre de salles disponibles.

***Bourses** : rappel de la procédure et des responsabilités.

Odile Saint Raymond



Compte rendu du colloque de Nancy, France, 27-28 octobre 2011

Le colloque international « Société civile et européenisation/internationalisation des politiques sociales » qui s'est déroulé à Nancy (France) les 27 et 28 octobre 2011 a été organisé par l'Université de Nancy2 (2L2S-Lasures), l'AISLF et deux comités de recherche de l'association (CR n°6, n°34). Il a reçu le soutien financier de l'ANR, de la CUGN, du Conseil Régional de Lorraine, de l'Université de Nancy2, et de l'UFR connaissance de l'homme.

Le colloque, ouvert et pluridisciplinaire, a permis à une centaine de chercheurs, doctorants, étudiants et professionnels d'échanger au long des deux journées. Plus de trente chercheurs (sociologues, politistes et juristes) ont contribué à interroger les notions de « société civile », de « démocratie participative », de « gouvernance européenne », de « dialogue social », *etc.* Le colloque a encore été l'occasion d'ouvrir des champs de réflexion spécifiques autour, par exemple, de la construction des structures de gouvernement européen, de la construction de pratiques et de valeurs particulières à l'échelle européenne, *etc.* Mais aussi comment celles-ci sont intégrées et/ou se déclinent dans les politiques publiques nationales et infranationales.

Afin d'étayer la réflexion, des conférences théoriques ont été combinées à des communications plus factuelles issues d'études de terrain et notamment le programme de recherche ANR « Eurocivis ». Conformément au souhait des organisateurs, cette mobilisation croisée de travaux théoriques et pratiques a permis d'amorcer un débat fécond sur l'articulation entre la « société civile » et les divers niveaux de gouvernement – local, national et supranational. Ce débat reste cependant ouvert

et, alors que la publication des actes est déjà en chantier, d'autres manifestations permettront d'affiner ultérieurement les réflexions entamées. Au travers des communications, il apparaît que la convocation de la « société civile » sur la scène européenne renvoie clairement à la recherche d'un modèle de démocratie participative, perçue par les institutions européennes – instigatrices en la matière – à la fois comme un mode de légitimation politique au-delà des formes de représentation usuelles, mais encore comme une stratégie de soutien, voire de contournement, des institutions nationales pour renforcer l'intégration européenne. Cette intégration s'entend à la fois comme la capacité de l'UE d'exister sur le plan territorial, en donnant corps à la citoyenneté européenne, en fondant de nouvelles légitimités d'action pour les organisations non-gouvernementales ou en suppléant aux capacités financières déclinantes des États et comme sa capacité à produire de nouvelles arènes transnationales, en construisant des plateformes sectorielles, en suscitant une discussion ponctuelle avec les représentants de la société civile. On ne saurait toutefois pas se satisfaire de cette construction formelle : au plan sociologique, la société civile ne se décrète pas ! Plusieurs points ont été abordés comme la question des éléments constitutifs de cette société civile (associations labélisées, syndicats, groupes et mouvements informels...), la question des modalités de mobilisation, la question des modes de formalisation de la « gouvernance » qui s'appuient sur la participation de la société civile.

Il ressort que, dans une large majorité de situations, ces modalités d'existence de la « société civile » européenne peinent à dépasser l'exercice consultatif, parfois frustrant pour les participants, comme dans le cadre des Agoras. Les temporalités distinctes entre les différentes institutions constituent une autre source de friction, liée souvent à la tâche herculéenne de la recherche d'un consensus entre des cultures nationales qui restent très variées et des agendas politiques européen, nationaux et locaux pléthoriques. L'eupéanisation des acteurs et

des mots d'ordre nationaux peut alors être interprétée comme une stratégie utilitariste ou l'Europe échange des ressources (finance, légitimité, cadre juridique, etc.) contre une – apparence de – légitimation de son action.

Plus spécifiquement, diverses communications se sont penchées sur la manière dont les associations se saisissent des instruments utilisés par les institutions européennes et définissent avec leurs partenaires – collectivités territoriales, structures homologues issues d'autres pays membres, etc. – les contours de cette « société civile » : l'élaboration des politiques communautaires *via* la « méthode ouverte de coordination » (MOC), les plateformes associatives sectorielles, la participation au Conseil économique et social européen, etc..

Un second point mis en avant au cours des différentes présentations a été celui de l'influence réelle exercée par l'eupéanisation des politiques sociales. Si cet aspect ne s'oppose pas à la question des intérêts que la « société civile » trouve à mobiliser les ressources européennes, elle permet d'en tempérer la portée en s'attachant à exposer et analyser les transformations en cours au regard du paradoxe de l'action européenne en matière de politique sociale : son incompétence légale. En effet, bien que relevant des prérogatives des États

membres, certaines politiques sociales font désormais l'objet d'un processus de coordination à travers lequel les instances européennes s'efforcent de mettre en convergence les politiques publiques nationales *via* la diffusion de modalités d'action (intégration de la société civile à la *multi-level governance*, *benchmarking* et diffusion des bonnes pratiques, etc.) et de principes singuliers (prise en compte de la parole des catégories de « pauvres », des « personnes âgées », activation et *empowerment*, etc.).

Dans ce contexte, il est notoire que les processus d'inflexion des politiques publiques est moins le fait d'une action directe des institutions européennes que d'une action à la



marge des compétences européennes reconnues. Ainsi, la politique sociale européenne doit-elle être entendue comme un soutien au marché unique (la lutte contre la pauvreté devenant, par exemple, la lutte pour l'inclusion dans le marché de l'emploi des populations qui en sont éloignées ; la construction d'une représentation civile comme le pendant de la représentation sociale qui relève explicitement des prérogatives européennes ; *etc.*). La construction de la citoyenneté européenne constitue une autre porte d'entrée, largement investie par les institutions européennes comme par les organisations de la « société civile », qui permet une expansion de l'action européenne sur les frontières de la politique sociale.

Enfin, la mise en perspective internationale (Québec, Tunisie, Congo...) a permis d'élargir les débats en dépassant le seul cadre européen : le rapprochement des modalités pratiques (mobilisation de la société civile, participation...), du vocabulaire et des registres lexicaux (*best practices, stakeholders, benchmarking...*), des objets de mobilisation politique internationale (année de la pauvreté, enfance pauvre...), a montré que ce qui se joue dans le cadre de l'Europe ne peut être regardé comme un enjeu purement européen. L'inscription de l'europanisation dans le contexte de la globalisation des politiques sociales ne saurait être gommée quand certains des acteurs se réfèrent, pour leur part, aux enjeux mondiaux et adaptent en conséquence leurs stratégies.

Cette approche souligne toute l'utilité heuristique d'une analyse articulant les différentes échelles portées par les organisations de la société civile, du plan global au plan local, en passant par l'échelle supranationale et les circulations transnationales d'idées, de modèles, de procédures, d'experts. Articulée à des analyses plus européennes ou nationales, elle a permis une mise en relation des entités et échelles et l'articulation des niveaux d'observation et d'analyse : interne aux organisations de la société civile, entre elles et dans leurs relations avec des institutions supranationales et avec leurs membres, leurs usagers et leurs bénéficiaires.

Monique Legrand
<monique.legrand@univ-nancy2.fr>



Colloques organisés par les CR et les GT au premier semestre 2011

Emploi, compétences et relations professionnelles : quelles dynamiques de régulation aujourd'hui ? 24 et 25 janvier 2011, Paris, France

Ce colloque international et pluridisciplinaire était organisé par le CR 25 *Sociologie des relations professionnelles et du syndicalisme* de l'AISLF, le Réseau thématique 18 *Relations professionnelles* de l'Association française de sociologie et l'Institut de recherches économiques et sociales, en partenariat avec différents laboratoires français – IRISSO (CNRS/ Université Paris-Dauphine ; IDHE (CNRS/ENS Cachan) ; CRESS (Université de Strasbourg) – et québécois – CRISES (UQAM). Le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie a également permis la participation de trois intervenants du Maghreb.

La généralisation des risques de déstabilisation de l'emploi met en avant dans la plupart des pays industrialisés la question de la sécurisation des parcours professionnels des travailleurs au-delà de l'emploi qu'ils occupent. Dans ce contexte, le développement de la formation et de la certification des compétences est considéré comme un levier pour la mobilité des travailleurs et leur maintien dans des emplois évolutifs. Si le rapport salarial fordiste permettait de garantir une relative sécurité de destin en échange d'une participation à l'emploi, la vulnérabilité croissante des entreprises dans un contexte de mondialisation met en cause les équilibres institutionnels bâtis dans ce cadre. Alors que se développent les politiques managériales

encourageant la flexibilité du travail et de l'emploi, les politiques publiques à différentes échelles, européennes, nationales ou territoriales, encouragent l'émergence de dispositifs marqués par la « flexicurité » afin d'articuler la flexibilité des organisations et la sécurité des individus, en renforçant notamment la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises. Dans une perspective qui lie emploi, compétences et relations professionnelles, la question soulevée par ce colloque était alors de savoir quelles innovations les acteurs et les institutions des relations professionnelles proposent et expérimentent pour encadrer les parcours de mobilité des travailleurs et la certification de leurs compétences acquises.

Après une conférence introductive de J. Gautié mettant en perspective les enjeux, une vingtaine de communications ont été présentées dans six sessions thématiques :

- Dynamiques du marché du travail et flexibilités
- Négocier l'emploi et les compétences dans les branches
- Régulation de l'emploi et des compétences : quelles innovations ?
- Emploi et compétences : quelles régulations européennes ?
- Emploi et compétences : quelles réalités territoriales ?
- Compétences et formation : enjeux professionnels et configurations nationales.

Lors d'une table ronde finale, représentants de l'administration française et partenaires sociaux ont confronté leurs points de vue sur ces enjeux, avant une intervention conclusive de J. Freyssinet, qui a tiré les principaux enseignements de cette manifestation.

Un ouvrage reprenant les principaux axes de ces débats paraîtra début 2013 aux Éditions Octarès.

Michèle Tallard
<michele.tallard@dauphine.fr>

*** Société globale, cosmopolitisme et droits humains**
14 mars 2011, Paris, France

Cette journée a constitué la première rencontre du Groupe de Travail *Société globale, cosmopolitisme et droits humains* de l'AISLF.

La compréhension de la société globale dans une perspective cosmopolite ne peut faire l'impasse sur l'étude des droits humains. On sait qu'actuellement, la conception occidentale et européenne des droits humains est remise en cause. En effet, on affirme qu'en défendant les droits humains, les Européens (et les Occidentaux) expriment leur propre culture et leur propre conception de la vie. Cette critique est souvent fondée. Et pourtant on peut se demander s'il y a des alternatives aux droits humains. Quels modèles de

relations de pouvoir peuvent-ils s'opposer à démocratie et au droit comme fondement du vivre ensemble? Ce qui émerge n'est pas tellement un refus radical de la démocratie et du droit, mais la proposition d'intégrer la conception « européenne » des droits humains au sein d'autres traditions culturelles (cf. par exemple la question des « valeurs asiatiques » de la Déclaration de Bangkok) ou de concevoir la démocratie différemment, en la fondant plutôt sur le consensus unanime des participants et moins sur des aspects purement quantitatifs (*one man one vote, the winner takes it all* etc.). Cette journée a été l'occasion de discuter des droits humains à l'épreuve des différences de culture et de civilisation.

Programme de la journée

Mot de bienvenue : Olivier Galland, GEMASS, Paris 4/CNRS

Introduction à la journée, Vincenzo Cicchelli, GEMASS, Paris 4/CNRS, Université Paris Descartes

Première partie : terrains et controverses

Présidence : Vincenzo Cicchelli, GEMASS, Paris 4/CNRS, Université Paris Descartes



* Jocelyne Dakhliya, Centre de Recherches Historiques, EHESS, *Tunisie et monde arabe: le genre des droits humains.*

* Jean-Loup Amselle, Lahic, EHESS, *L'Afrique a-t-elle inventé les Droits de l'Homme ?.*

* Danilo Martuccelli, Cerlis, Université Paris Descartes, *Un défi : penser les individus au Sud.*

* Étienne Tassin, CSPRP, Université Paris Diderot, *Mondialisation et cosmopolitique : le défi mondial d'une politique globale.*

* Jean-Pierre Dozon (FMSH) et Alexandra Loumpet-Galitzine (Réseau Asie et Pacifique-Imasie, CNRS/FMSH), *Les nouvelles formes de globalisation : axes d'analyse des espaces culturels de la Chine en Afrique.*

* Joël Roman, Revue *Esprit*, *Multiculturalisme démocratique contre communautarisme national-républicain.*

Seconde partie : lectures

Présidence : Jan Spurk, CERSES, CNRS, Université Paris Descartes.

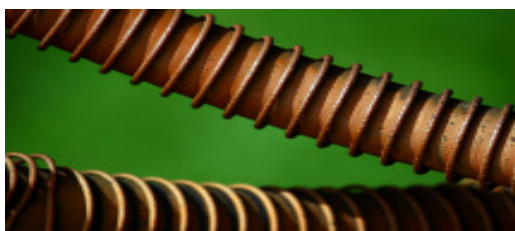
* Vittorio Cotesta, Université de Rome 3, *Les Droits de l'homme à l'épreuve des civilisations.*

* Caterina Rizzo, Università Cattolica de Milan, *Société globale et participation de la société civile.*

* Raphaëlle Nollez-Goldbach, Faculté de droit, Université Paris Est-Créteil, *Les paradoxes de l'universalisme des droits de l'homme.*

* Louis Assier-Andrieu, CEE, CNRS-Sciences Po, Paris, *Les ressources de l'universalisme. Les droits humains et le droit de l'homme.*

Vincenzo Cicchelli
<vincenzo.cicchelli@parisdescartes.fr>



Genre et parcours de vie : enfance, adolescence, vieillesse 2 et 3 mai 2011, Nancy, France

Le colloque international « Genre et parcours de vie : enfance, adolescence, vieillesse », co-organisé par l'Université de Nancy2 (2L2S-Lasures) et par le CR6 de l'AISLF « parcours de vie et vieillissement », s'est déroulé les 2 et 3 mai 2011 sur le campus lettres et sciences humaines de Nancy2. Il a bénéficié du soutien de l'UMR « Cultures et Sociétés en Europe » de Strasbourg, de la MSH Lorraine, de Nancy-Université, de l'UFR Connaissances de l'Homme, de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, du Conseil Régional de Lorraine, et du programme de recherche CEVI (Changements et Evénements au Cours de la Vie).

Le colloque a rencontré un vif succès tant au niveau de la communauté scientifique que des acteurs professionnels concernés. Il a réuni environ une centaine de personnes, chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels. Des actes sont en cours, ainsi qu'une publication dans un dossier thématique de la revue de l'AISLF.

Ce colloque a permis de mettre en perspective des recherches inscrites dans des champs s'ignorant encore trop souvent : celles sur le genre qui ont longtemps étudié les stéréotypes associés à la féminité et à la masculinité indépendamment des âges ; celles sur les parcours de vie qui ont souvent laissé dans l'ombre le caractère sexué des normes encadrant les âges sociaux et les calendriers biographiques. Comment les représentations et les normes, codifiant le genre et l'âge, s'articulent-elles ? En quoi les transformations, observées par les spécialistes du parcours de vie (individualisation et diversification croissante des trajectoires notamment), retentissent-elles sur les situations socioéconomiques différentielles des hommes et des femmes ? À rebours, dans quelle mesure la prise en compte du genre permet-elle d'affiner l'analyse des rapports d'âge et des prescriptions qui les accompagnent ?

Autant de questions posées dans le cadre d'une manifestation ouverte à de multiples disciplines (sociologie, anthropologie, démographie, droit, littérature,..).

Les conférences et les contributions ont toutes interrogé les interrelations existantes entre rapports d'âge (générations, cohortes, calendriers biographiques, etc.) et rapports de genre (conditions de vie, images de soi, temps sociaux, etc.), sous de multiples facettes : celle des codifications médicales, des politiques publiques, des conditions socioéconomiques de vie, ou bien encore, des transformations corporelles et sociales accompagnant le « grandir » et le « vieillir ».

Par leur richesse théorique et empirique, elles ont montré la fécondité d'une perspective articulant l'étude du genre et celle des âges et des calendriers biographiques.

En pointant les transformations de l'institution du parcours de vie (la manière dont une société définit des âges de la vie, des séquences ordonnées de positions, des étapes, des discontinuités) et des parcours individuels (l'ensemble des trajectoires suivies dans les différentes sphères de l'existence, la manière dont les hommes et les femmes composent avec un modèle de déroulement de la vie que la société leur impose), les spécialistes des rapports d'âge ont souligné combien la multiplication des configurations familiales, des trajectoires scolaires, professionnelles et de santé brouille la nature des étapes socialement reconnues comme « faisant passer d'un âge à un autre » et produit de nouvelles formes de différenciation et d'inégalités sexuées.

En mettant l'accent sur les relations à travers lesquelles on assigne aux personnes des attributs (physiques, sociaux, psychiques), selon leur catégorie de sexe, les spécialistes du genre ont révélé le caractère « viricentré » des systèmes normatifs construits autour de l'âge : qu'il s'agisse d'ériger le « vieillissement des hommes » (épreuve de la retraite, importance de conserver des activités extra domestiques) en modèle universel ou de renvoyer au « fait de nature » les expériences que les femmes ont de leur avancée en âge (adolescence des filles réduite à leur puberté, isolement relationnel de femmes très âgées expliqué par leur plus grande morbidité, etc.).

Ce colloque ouvre une série de rencontres organisées en partenariat avec les universités

de Metz et de Strasbourg et qui déclinent les questions soulevées dans ce colloque (Colloque « Enfance et genre » du 21 au 25 novembre 2011).

Monique Legrand
<monique.legrand@univ-nancy2.fr>
Ingrid Voléry
<ingrid.volery@univ-nancy2.fr>

**Le travail social à l'heure de la nouvelle gestion publique : cloisonnement des pratiques ou nouvelles opportunités ?
9 et 10 mai 2011, Sherbrooke, Canada**

Dans le cadre de ses activités inter-congrès, le CR 34 *Intervention et Politiques sociales* a organisé ce colloque en collaboration avec le LAREPPS et dans le cadre du colloque de l'ACFAS. Les responsables en étaient Céline Bellot (Université de Montréal), Maryse Bresson (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et Christian Jetté (Université de Montréal, Directeur du Larepps). Il a permis de réunir au Québec, une cinquantaine de participants venus des deux côtés de



l'Atlantique, pour des échanges portant sur les mutations récentes du travail social.

Partant du constat que la crise de l'État-providence et la gouvernance néolibérale marquent profondément les politiques sociales, en Amérique du Nord comme en Europe, vingt-trois conférenciers venus d'Europe (France, Suisse, Belgique) et du Canada ont exposé leurs analyses et débattu des conséquences pour le travail social.

Orientées dans une logique de nouvelle gestion publique (NGP), les réformes mettent l'accent sur les résultats en misant sur l'imputabilité des acteurs et sur la performance, sous prétexte que le modèle providentialiste ne favoriserait pas suffisamment la créativité, la concurrence et la flexibilité des services publics. Cette dynamique de fond s'opère à travers l'adoption de diverses mesures allant d'un partenariat plus serré avec le secteur marchand aux coupures dans les programmes sociaux et, à l'utilisation instrumentale des associations.

Organisé en huit tables rondes, le colloque a permis de revenir sur le contexte de redéfinition de l'État, en interrogeant quelle mondialisation (M. Messu, co-auteur B. Destremau) et quel sens donner aux évolutions, vers un travail social palliatif (M.-H. Soulet) et/ou un « retour » du contrôle social (F. Aballéa).

La rationalisation de l'action publique a été abordée à travers l'exemple du handicap (B. Rist, M.-C. Bureau), ainsi que des services aux personnes âgées (Y. Couturier).

L'articulation avec les dynamiques associatives passe par l'évaluation (H. Jory), l'instrumentalisation des associations (M. Fourdrignier) ainsi que les mutations des organismes communautaires au Québec (C. Jetté).

En termes de pratiques, l'accompagnement promeut une redéfinition de la relation d'aide interrogée par J.-L. Le Goff, D. Laloy, C. Bellot, Y. Molina.



Un double mouvement de décomposition et recomposition du champ professionnel, a été mis en évidence par G. Creux (pour les éducateurs), M. Bresson (pour l'animation et les métiers socio-urbains) et E. Lemerrier (pour la prévention spécialisée).

Les enjeux des pratiques évaluatives ont fait l'objet d'une table ronde animée par E. Baillergeau, N. Bentayeb et M. Goyette, et H. Chéronnet.

La redéfinition identitaire des travailleurs sociaux enfin, a été abordée sous l'angle d'une remise en cause de la « marge discrétionnaire » des travailleurs sociaux (E. Moachon, J.-M. Bonvin), de la tension éthique du travailleur social (A. Champagne) et de l'adhésion ou la résistance des travailleurs sociaux aux nouvelles pratiques de gestion du social (J.-F. Gaspar).

Parmi les apports du colloque, les échanges ont permis de confirmer que ce processus n'est pas univoque mais se cristallise de manière différenciée selon les réalités nationales, régionales et locales. Un ouvrage réalisé à partir des Actes du colloque est prévu pour mai 2012.

Maryse Bresson
<maryse.bresson@uvsq.fr>

Les métiers du conseil **10 mai 2011, Liège, Belgique**

Les membres du CR 32 *Savoirs, métiers, identités professionnelles* de l'AISLF ont organisé une journée d'études le 10 mai 2011 afin de poursuivre une réflexion sur les métiers du conseil qui s'inscrivait dans le prolongement de la parution d'un Dossier spécial de la revue *SociologieS* coordonné par Sophie Divay (Centre d'économie de la Sorbonne, Université Paris 1) et Jean-François Orianne (Institut des Sciences humaines et sociales, Université de Liège), en 2010, entièrement consacré à cette thématique.

L'Institut des sciences humaines et sociales de l'Université de Liège a réuni pour cette journée six jeunes chercheurs français et belges qui étudient l'activité de conseil dans des domaines très différents, ainsi que deux spécialistes confirmés de la question, Odile Henry (Université Paris IX-Dauphine) et Michel Villette (AgroParisTech).

Charles Gadea (VIP, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) a pour sa part clôturé les échanges en articulant les problématiques actuelles de la sociologie des groupes professionnels aux six communications présentées par les auteurs suivants :



- David Delvaux, doctorant en sociologie, CRIS – ISHS, Liège, *Les conseillers en ressources humaines au sein de la magistrature*,
- Christophe Dubois, docteur en sociologie, CRIS-ISHS, Liège, *Les conseillers en justice réparatrice en milieu carcéral*,
- Adeline Gilson, doctorante en sociologie, LEST, Aix en Provence, *Les conseillers bancaires*,
- Lynda Lavitry, doctorante en sociologie, LEST, Aix en Provence, *Les conseillers en charge du placement à Pôle-Emploi*,
- Aude Lejeune, docteur en sociologie, CRIS-ISHS, Liège, *Les conseillers juridiques sur le marché du travail*,
- Scarlett Salman, doctorante en sociologie, IDHE, Paris U Nanterre, *Le métier de coach*.

Dans la lignée de ces journées d'études internationales, le CR 32 projette d'organiser de nouvelles rencontres de chercheurs en 2012 et 2013 portant notamment sur le métier d'infirmière et sur les métiers des transports. L'annonce de ces manifestations sera très bientôt transmise, notamment dans les publications de l'AISLF.



Sophie Divay

<Sophie Divay@univ-paris1.fr>

Société globale, cosmopolitisme et droits humains
7-8 Juin 2011, Rome, Italie

La première convocation de l'équipe de travail international sur *Société globale, cosmopolitisme et Droits humains* a enregistré la participation d'une trentaine de chercheurs venant d'Europe et de deux autres continents, qui ont répondu à l'invitation de l'AISLF et de la Section *Théories sociologiques et transformations sociales* de l'Association italienne de sociologie (AIS), promoteurs de l'initiative. La rencontre de Rome a permis de faire le point sur les études et les recherches effectuées ces derniers années sur la transformation du paradigme de l'État-nation dans la société globale et sur la disparition progressive de la suprématie du modèle culturel occidental, combinée avec la multiplicité des expériences modernes dans différents contextes au niveau mondial.

Le thème de la multiplicité constitue aujourd'hui pour les sociologues un banc d'essai stimulant, à partir de théories comme celle d'Eisenstadt qui ont été explorées avec des instruments interdisciplinaires – voir la comparaison avec Kant – et avec des analyses qui venaient de contextes sociaux et de niveaux territoriaux différents.

La voix majoritaire a été celle des chercheurs européens, qui ont lancé l'un des débats les plus animés de la culture européenne dans le cosmopolitisme actuel, celui sur la possible intégration « globale » des valeurs démocratiques européennes et des droits humains apparus sur le Vieux continent. La réflexion a porté sur des aspects fondamentaux à cet égard, comme l'incertitude du droit, la communication globale des droits humains et la réglementation des environnements à risques à travers certains cas emblématiques.

Entre autres, les chercheurs européens qui ont parlé du processus de démocratisation en Chine, proposent des cadres intéressants pour l'analyse sociologique, tout comme les chercheurs asiatiques qui ont présenté les résultats de leurs analyses sur les processus économiques et sociaux de globalisation en la Chine en appliquant des paradigmes européens.

Les organisateurs et les rapporteurs ont partagé l'engagement de convoquer l'équipe de travail périodiquement pour explorer d'autres dynamiques et d'autres environnements (par exemple africain) qui, en raison de difficultés juridiques ayant empêché la participation de leurs chercheurs au rendez-vous romain de l'équipe de travail, n'ont pas pu apporter leur précieuse contribution.

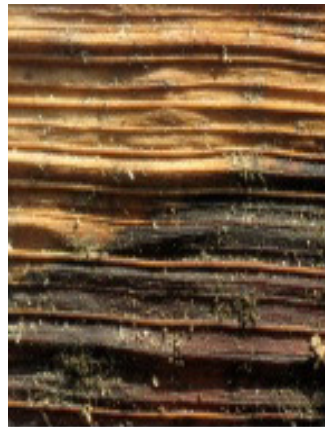
Donatella Nocenzi et Mariella Nocenzi
<mariella.nocenzi@uniroma1.it>



Dossier : Approche socio- politique de la révolution tunisienne

État des lieux de la recherche à partir de quelques travaux

Le 14 janvier 2011, Ben Ali a pris la fuite en direction de sa terre d'exil l'Arabie Saoudite, sous la pression du peuple. À partir du 17 décembre 2010 et durant presque un mois, un immense mouvement de contestation a bouleversé le pays, partant des jeunes et des régions marginalisées, depuis Sidi Bouzid et touchant peu à peu toutes les générations, les classes sociales et l'ensemble du territoire. On sait maintenant comment le sentiment d'humiliation durement éprouvé par le jeune Mohamed Bouazizi, marchand ambulant devenu martyr et héros national, l'a conduit à se suicider par immolation, ce qui a provoqué des manifestations quotidiennes de soutien et une répression violente de celles-ci jusqu'à embraser la capitale et aboutir au départ du dictateur. La révolution a sonné le glas du régime de Ben Ali, aidée en cela par la connivence de l'état-major de l'armée et une partie de l'élite au pouvoir qui entendait néanmoins affaiblir ce mouvement social pour éviter sa transformation en révolution. Ce scénario machiavélique a non seulement échoué de manière déplorable, mais il a paradoxalement renforcé le processus révolutionnaire en faisant des citoyens les véritables gardiens de cette nouvelle ère. Ainsi, les comités de défense se sont multipliés dans les quartiers et ont ramené au politique des millions de citoyens que le



Aislf

régime de Ben Ali avait tout fait pour les en écarter.

Par son caractère spontané, la révolution tunisienne de janvier 2011 a fini par mettre à mal certaines conceptions de la révolution en vogue dans les milieux d'extrême gauche à l'échelle mondiale. Ces conceptions connaissent aujourd'hui un échec cuisant en sociologie politique, car, compte tenu du poids considérable accordé aux organisations et à leurs ressources, elles s'avèrent incapables de rendre compte de la soudaine politisation des revendications immédiates (pain, travail) du sous-prolétariat tunisien.

Au demeurant, la révolution tunisienne aurait été sans doute impossible sans un cadrage sémantique préalable en termes de «lutte pour la dignité». Ce cadrage, qu'aucun collectif militant n'a effectué de manière volontaire, a permis l'alliance entre les différentes catégories sociales de la société tunisienne autour d'une finalité sans ambiguïté : le départ du président Ben Ali et de la famille Trabelsi.

La révolution tunisienne montre ainsi la rapidité avec laquelle les souffrances sociales les plus diverses peuvent être nommées et partant rendues intolérables, par des mots dont le pouvoir de mobilisation est, dans certaines circonstances, plus important que celui de n'importe quelle «avant-garde». Il s'agit apparemment d'une révolution sans sujet, sans projet de société et de là, une révolution atypique !

Cela nous engage à poser quelques questions qui semblent préoccuper autant le citoyen et le politique que le chercheur en sciences sociales : qu'est-ce qui a pu changer pour que ce qui semblait acceptable à tous hier et pendant des décennies, devienne tout d'un coup insupportable aujourd'hui ? Quelles sont les raisons profondes d'un tel événement historique ? On peut se demander aussi si ces évolutions peuvent donner lieu ou non à la mise en place et à temps, de nouveaux rapports entre la Société politique et la Société civile.

Nous partons d'un postulat selon lequel la vie quotidienne des dominés ne saurait être comprise exclusivement sous l'angle de la recherche de bien-être et de survie, l'adaptation à des dispositifs, des pratiques et des valeurs venues «d'en haut», elle doit être aussi entendue comme le champ de production autonome, de la part des dominés, de normes, de principes et de valeurs tels la justice, la dignité et le respect. Ainsi, l'analyse de la domination et du pacte de sécurité conclu entre le dictateur et son peuple prend tout son sens pour comprendre le moment présent (1). La domination ne peut être analysée simplement en termes de modes de gouvernement de la part des dominants ; elle est aussi un processus de subjectivation qui produit le sujet et l'asservit (2).

Paradoxalement, la révolte sociale peut être considérée comme la résultante nécessaire des pratiques de domination. En effet, celles-ci semblent le plus souvent façonner les entendements et les sens donnés à la vie en société, aussi bien en termes de demandes d'intégration, de protection ou de bien-être qu'en termes de revendications de respect, d'égalité ou de reconnaissance (3).

À vrai dire le pouvoir n'est pas une essence immuable, il est ici entendu dans une conception relationnelle, conception éminemment sociologique. Il est ainsi conçu comme une relation entre des individus ou des groupes et pas seulement comme une réalité institutionnelle ou juridique. Il est toujours pouvoir sur des individus et sur des groupes. Il n'existe que dans la mesure où il s'exerce réellement, ou précisément que dans la mesure où il existe une relation de pouvoir. Ainsi envisagé, le pouvoir se transforme constamment sous l'effet de rapports de force et des nombreuses luttes au sein de la société, luttes pour les ressources, bien sûr, mais aussi pour la reconnaissance, ce qui rend la domination souvent invisible (4).

Cet article comprend en plus de cet exposé introductif, deux parties. Dans la première partie, nous allons essayer de comprendre comment un extraordinaire mouvement social a pu se développer malgré un contrôle policier et partisan tâtilon et aboutir à un changement

politique profond et ce en essayant de mettre en évidence les véritables enjeux ayant poussé les Tunisiens à faire tomber la dictature. Ensuite, dans la deuxième partie de cet article et avant de conclure, nous allons tenter de relever les nouvelles opportunités de changement offertes aujourd'hui au peuple tunisien du fait de cette révolution.

Les éléments constitutifs de la révolution

1. Les géographes ont peut-être en partie raison d'interpréter la révolution tunisienne au regard des déséquilibres territoriaux. Les travaux de Abdelkarim Daoud, Ali Bannasr et Amor Bel Hédi sur les caractéristiques démographiques (poids de la jeunesse) et socio-économiques de la Tunisie d'aujourd'hui, mettent en évidence trois Tunisie : régions riches, régions intermédiaires et régions pauvres. La plus marginalisée est la Tunisie rurale de l'intérieur, délaissée par le pouvoir de longue date. Ces régions de l'intérieur ont été, certes, le point de départ de la rébellion, mais ce serait erroné d'ériger le déséquilibre régional en un principe explicatif de la révolution. Ce phénomène a toujours existé, pourtant il n'a aidé à la révolution que cette fois-ci. Puis, il faudrait également se demander pourquoi la subversion partie de l'intérieur aurait vite réussi à gagner l'ensemble du pays ? Autrement dit : qu'est-ce qui a permis au peuple tunisien de se dresser comme un seul homme pour mettre dehors le dictateur et son clan ?

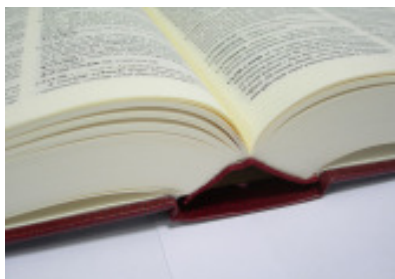
L'élément constitutif de ce grand événement historique qu'est la révolution ne peut-être qu'un élément bien localisé, inscrit dans la dynamique même du régime de Ben Ali. Ce régime semblerait avoir été miné de l'intérieur. L'opinion communément admise est que ce clan au pouvoir était comme un parasite, installé à la surface de la société tunisienne pour lui sucer le sang. Or, comme le rappelle l'économiste Béatrice Hibou, le clan Ben Ali était peut-être plus qu'on ne le dit, ramifié, ancré, tissé dans la société tunisienne (5). Les arrivistes ne sont pas qu'un clan ou une clique, c'est un monde social large et ramifié ! C'est le monde des



grands et petits qui pensent faire promotion sociale par les affaires, le commerce, le *business*. Le monde des milliers de jeunes «valiseurs» qui emplissent les avions vers Istanbul, celui des importateurs, petits et gros, de produits chinois du souk d'El Jem, le monde des industriels parasites installés sur les bords des industries délocalisées et aux marges du tourisme pour y ponctionner *bakchichs*, prébendes, *black money* (6).

Bref, sous la dictature, les relations entre le politique et l'économique ont été toujours incestueuses, c'est ce que confirme l'économiste Hakim Ben Hammouda dans ses travaux relatifs à la question tunisienne. À vrai dire, s'il est possible d'aborder l'économie tunisienne sous le règne du dictateur dans une telle perspective, il serait insensé de ne pas constater la montée de la corruption et de la mauvaise gouvernance économique généralisée. Bien évidemment, la corruption n'est

pas sans rapports avec cette question de proximité entre les pouvoirs économiques et politiques. C'est en faisant appel



à cette idée de proximité entre l'économique et le politique et au concept d'autoritarisme développé par Juan José Linz –considéré comme l'une des figures les plus importantes de la sociologie politique contemporaine – que l'économiste tunisien Mahmoud Ben Romdhane a tenté de comprendre lui aussi le fonctionnement du régime de Ben Ali (7).

Ainsi, dans un tel contexte, il n'est pas étonnant de voir des gens comme les banquiers, les douaniers ou les policiers profiter de leur position de surveillance et de contrôle des usines des zones franches industrielles, pour piquer des modèles ou des clients peu scrupuleux et organiser ainsi toute une sous-industrie clandestine et informelle de confection. Comme il n'est pas étonnant non plus de voir un peu partout en Tunisie, dans les arrières boutiques, des salons de coiffure, dans les hammams, parfois dans de simples garages, des femmes cadres qui vendent les produits de leurs achats à Istanbul ou Dubaï. Faut-il aussi parler des clans

et sous clans du système Ben Ali qui prélevaient sur tout, y compris sur le plus misérable des commerces de rues ? Mais les vendeurs, même en râlant, vivaient dans le même monde imaginaire d'une économie de fluides sur lesquels on prélève (8).

Le système, comme l'a bien remarqué Michel Péraldi, se mouillait donc dans ces mondes d'arrivistes, ces mondes du bazar généralisé, qui forment alors une quasi classe. Ceux-là sans doute dont la rue dénonce vivement aujourd'hui l'existence. Et en face d'eux, on trouve toutes les autres composantes de la société tunisienne. Il s'agit des paysans humiliés, des jeunes chômeurs, des diplômés, des enseignants, des avocats, des médecins qui, par différence se sentent très souvent comme en surnombre, inutiles en un monde qui ne serait plus le leur mais plutôt celui des arrivistes. Nommons-les « surnuméraires », propose Michel Péraldi, pour cette conscience qu'ils partagent d'être tantôt les témoins d'un autre temps dont on leur dit partout qu'il a fait son temps, justement, lorsque l'État protecteur, en chemin vers une utopie d'égalité, de dignité partagée, était porteur d'une idée de l'être ensemble. Et tantôt les laissés pour compte, les traînants et trimards d'un monde qui n'a que faire des compétences, de l'amour du travail, des diplômes, du savoir, de l'apprendre (9).

2. Le deuxième élément de ce processus révolutionnaire concerne les réseaux sociaux qui, via le Web, ont été un acteur essentiel du processus de protestation. Dans un pays privé de liberté d'expression, avec une presse écrite et des médias audiovisuels aux ordres, la Toile a représenté un espace de liberté inconnu jusqu'alors et permis une efficace diffusion de l'information. Pas un rassemblement, pas une manifestation qui n'ait été rendue publique sur le réseau Facebook, grâce aux vidéos enregistrées par les téléphones portables. Les autorités tunisiennes qui espéraient que le mouvement s'essoufflerait en fermant les établissements scolaires ont vite désespéré. Les jeunes se sont retrouvés encore plus nombreux sur l'Internet. Les images de la répression, particulièrement féroce dans la ville de Kasserine, à l'ouest de la Tunisie, ont fait le tour du monde en quelques jours. Prises à l'intérieur même de l'hôpital régional, avec la

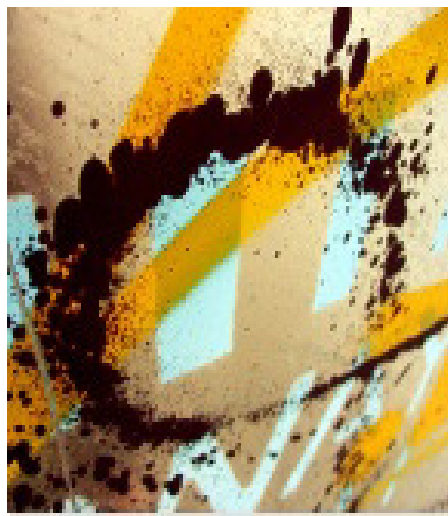
complicité du personnel hospitalier, ces photos montraient sans détour la réalité des affrontements avec la police, les corps ensanglantés de jeunes tués par balles sur des lits côte à côte. Les premiers comités de vigilance, organisés par les Tunisiens pour se défendre contre les policiers et les miliciens fidèles au régime, sont nés à Kasserine, sur les conseils d'internautes. Aussitôt diffusés, aussitôt mis en place.

Selon Michel Péraldi, Facebook est apparemment bâti sur une règle minimale de confiance : mes amis, mes cousins et des connaissances éloignées. Il serait alors possible de saisir le rôle extrêmement stratégique qu'aurait joué dans le cas tunisien et plus globalement dans les pays du Maghreb et d'Afrique, la dispersion migratoire. Certes, les jeunes blogueurs et *tweeters* tunisiens ont parlé entre eux, sous la protection de l'anonymat des pseudos. Mais ils ont aussi beaucoup parlé avec les amis et les cousins éloignés, de France et d'Europe et c'est dans cette interaction et cette familiarité – selon Michel Péraldi – que se sont construites les valeurs et les utopies à partir desquelles le radicalisme de la rue aurait pris sens.

Il ne s'agit pas de dire qu'il y avait à l'œuvre un quelconque «modèle» républicain dont les jeunes cousins éloignés du joug auraient porté le triomphe. Selon Michel Péraldi, il s'agit plus pragmatiquement de dire que ces vis-à-vis, rompus au langage politique et culturel de leur culture (urbaine, européenne, hédoniste, mondialisée, tranquillement libertaire), ont sans arrêt ramené à ce langage leurs potes et cousins tunisiens. Ben Ali (Sarko, Fillon, pov' con, etc) casses-toi, n'a rien d'une inconvenance ou d'une énormité dans la France des blogs, c'est un préalable. Pour Michel Péraldi, il y a lieu d'en tirer une première évidence, qui donne à l'expérience révolutionnaire tunisienne une part de sa sociologie : c'est une révolution qui s'ancre sur des sociabilités diasporiques, des possibles qui sont non pas locaux mais transversaux à l'espace culturel et social de la diaspora.

Mais, aussi bien pour Manuel Castells que pour Michel Péraldi, il n'y a pas lieu de surestimer ce phénomène et d'en faire un instrument de libération nationale des peuples opprimés. En réalité, ces instruments ne sont pas le processus révolutionnaire mais un facteur parmi d'autres des processus politiques qui ne prennent tout leur sens qu'une fois replacés dans leurs environnements historiques, politiques et sociaux.

Au terme d'une forte mobilisation, la droite ayant à sa tête le parti islamiste Ennahdha est déjà au pouvoir en Tunisie ! Le religieux et le politique, conjugués avec les techniques



modernes de la communication, risqueraient d'aboutir à la longue à un régime autocratique. La machine de la régression et de l'annulation des libertés individuelles pourrait se mettre en marche sous le vocable de «la normalisation» et de «l'authenticité» (10). On n'est pas sorti de l'auberge :

pour l'heure ! Le démocrate s'inspire du relativisme, dénonce les risques de la croyance, qui peut pencher vers l'obscurantisme. À l'inverse, le théocrate voit dans le démocrate un traître potentiel pour la foi (11).

Changer de société, c'est reconstruire l'action politique sur l'expérience du vécu

La question primordiale qui mérite d'être posée : est-il encore possible de revendiquer la construction de la démocratie ? Pour tenter de répondre à cette question, les spécialistes des sciences sociales (politologues, juristes et sociologues) évacuent deux simplismes en miroir : celui des universalistes anachroniques, pour qui la démocratie est valable en tous lieux indépendamment de tout contexte et celui des culturalistes irréductibles, pour qui la démocratie serait une sorte d'aristocratie de «peuples élus»

sur la base de critères historiques ou culturels. Et pour élucider davantage cette question, ils proposent de distinguer deux dimensions essentielles de la démocratie que l'on tend souvent à confondre et dont la différence paraît pourtant essentielle : d'un côté ce que l'on pourrait appeler la procédure démocratique et, de l'autre, la culture démocratique (12).

La démocratie, comme procédure, renvoie à l'ensemble des règles qui permettent de faire fonctionner un régime démocratique : des élections libres, un État de droit, le respect des droits de l'homme. Cette dimension «formelle» est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour construire la démocratie. Nécessaire car, sans respect de ces procédures, une démocratie serait vide de sens. Des élections libres sans État de droit ou respect des droits de l'homme ne sont qu'une démocratie très imparfaite. Mais la démocratie renvoie nécessairement aussi à l'intériorisation lente, graduelle mais profonde d'une culture démocratique qui se traduit par la confiance sociale dans les institutions, par le recours à des pratiques codifiées dans les conflits, par le respect des opinions de l'autre. Or, si la première dimension peut s'imposer de manière relativement aisée, notamment grâce à des appuis extérieurs, la seconde dépend beaucoup des conditions locales et prend plus de temps. C'est là que l'histoire a un rôle important. Si une société dispose de référents historiques et culturels auxquels elle peut relier sa nouvelle expérience, cette intériorisation sera plus rapide. Dans le cas contraire, elle sera plus lente ou tournera à vide. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Car il est indéniable que le plus puissant blocage y vient de l'absence de culture démocratique. Il n'y a pratiquement pas de société musulmane qui soit véritablement démocratique et il n'y en a pas non plus qui soit réellement prospère.

Prétendre dans ces conditions que cela n'a rien à voir avec l'islam relève d'un pur aveuglement. Certes, la question du «blocage islamique» donne lieu à d'ardents débats, même chez les islamologues. Certains estiment que le blocage central provient du refus de la pensée musulmane d'accepter que la moindre sphère

de l'existence humaine échappe à l'emprise de la religion, empêchant ainsi l'émergence d'une rationalité individuelle, notamment dans le champ politique, social et culturel (13). Dans cette partie du monde, on constate une disjonction entre la démocratie comme procédure – disons les élections – et la démocratie comme culture. Cette disjonction pourrait trouver son explication, selon de nombreux observateurs vigilants de la scène politique non seulement en Tunisie, mais dans tous les pays arabes, dans une autre forme de disjonction, il s'agit de la disjonction entre formation sociale et référents identitaires (14).

L'Occident démocratique a vécu depuis maintenant plusieurs siècles avec l'idée que la culture forme un ensemble cohérent, constitué de trois éléments qui se correspondent très étroitement. Premier élément : la découverte des lois de la nature par la raison scientifique. C'est l'idée centrale introduite par la Renaissance. Deuxième élément : l'idée que la société ne doit pas être gouvernée par la coutume, les privilèges et l'inégalité, mais par la loi. Donc au nom de la souveraineté populaire et de la raison. Et enfin que l'individu ne doit pas être gouverné par des autorités morales, religieuses, familiales, mais qu'il doit, comme le disait Descartes à la princesse Elisabeth, être gouverné par la raison qui doit l'emporter sur les passions. S'est donc imposée l'idée d'un monde unifié, où l'individu, la société et le monde sont en correspondance. D'où par conséquent l'idée d'une société qui doit être en même temps le monde des lois et le monde du développement par l'action de la raison scientifique (15).

Pour la regrettée Ilhem Marzouki, trois couples d'antinomies pourraient condenser le sens de l'inadéquation entre le système politique démocratique et la configuration de la société tunisienne.

Dans le contexte tunisien, contrairement à l'Occident profondément marqué par le



rationalisme, c'est encore le règne de la **subjectivité**. La notion de subjectivité recouvre plusieurs facettes et dimensions : l'expression des affects, la référence identitaire, la personnification du pouvoir et la personnalisation des rapports. Or, loin d'être régie par l'abstraction des règles et l'impersonnalité du pouvoir, la vie politique en Tunisie est encore gérée sur le mode subjectif à l'instar de la vie privée. Comme dans la vie privée, tout est réglé au gré des sentiments, des humeurs et des affinités. Tout est tributaire du parrain protecteur, quel que soit le niveau hiérarchique, le degré d'autorité et le champ d'influence. Tout s'obtient par l'allégeance et le clientélisme. Tout s'explique et se comprend par le réseau des alliances, des contre alliances.

Le deuxième élément non moins important que celui de la rationalisation des activités sociales pour la construction de la démocratie, c'est l'individualisme. Or, comme le suggère Mahmoud Hussein, la notion d'individu dans le monde arabe est une notion problématique. En effet, il n'y a pas de grande différence entre un individu citoyen de l'Égypte ou de la Tunisie d'aujourd'hui et son grand-père, sauf que d'une formation sociale à l'autre, les structures économiques et politiques se modifient et avec elles, bien sûr, nombre d'idées et de sentiments, un certain mode de comportement, mais pour le reste, tout se passe comme si un même acteur avait changé de rôle en passant d'une scène historique à l'autre (16).

En émergeant sous un ordre politique totalitaire, l'individu va se trouver régi par l'État jusque dans les moindres détails des rapports à son corps et à son intimité. Aucun espace de liberté ne lui a été laissé pour ses activités publiques ; et comme se doter d'organisations citoyennes ou se réfugier dans une improbable vie privée n'est pas non plus possible, cet individu va alors s'appuyer sur les seuls réseaux de solidarité qu'il connaisse : ceux de la parenté et du voisinage (17). De cette manière, bien que quadrillés par des institutions «modernes», les individus, dans les sociétés arabes, y sont totalement perdus et désarmés. Ils n'y trouvent de repères qu'à partir du moment où ils parviennent à mobiliser des relations personnelles, d'origine ou d'amitié (18). La survivance de l'appartenance comme imaginaire de la solidarité pose un obstacle quasi

insurmontable au passage de l'état d'individu au statut de citoyen. Le politique, lui-même infiltré par les croisements lignagers et claniques, apparaît aux allogènes comme un univers lointain, étranger et occulte. De ce fait, s'exhibent le discrédit sur la chose publique et le désengagement vis-à-vis de la défense des intérêts communs et collectifs.

Enfin, le troisième et dernier élément d'une importance capitale dans la construction de la démocratie, c'est cette idée d'un monde unifié.



La modernité occidentale a toujours procédé par une concordance entre ses impératifs, sa finalité et ceux des agents sociaux : «L'idée de modernité, sous sa forme la plus ambitieuse, fut l'affirmation que l'homme est ce qu'il se fait [...],

il doit alors exister une correspondance de plus en plus étroite entre la production, la technologie ou l'administration, l'organisation de la société et la vie personnelle» (19).

Au regard des Sciences de l'Homme, la place des individus, leurs statuts ainsi que leurs rôles sont relativement déterminés par l'organisation sociale et par les fonctions qu'ils y occupent. Cette visée des choses aurait assigné à l'économique, instance à la fois déterminante et surdéterminante dans le cadre du système capitaliste, le rôle de vecteur principal d'identité pour les membres de la société. C'est par la profession qu'il exerce que chaque individu se représente à lui-même, qu'il structure sa personnalité et sa vie, qu'il se présente aux autres et qu'il tisse ses relations. La «dissociation entre l'acteur et le système» donne lieu aujourd'hui à une démultiplication des attributs identitaires (20). Mais, si ces derniers ne sont plus soutenus par les substrats structurels de la société, ils sont le lieu de demandes de reconnaissance à la fois culturelle et juridique



de la part des personnes et des groupes concernés.

Le pays semblerait avoir besoin autant d'une révolution sociale que d'une réforme intellectuelle et morale. Sauf que ceux qui ont été propulsés au devant de la scène politique suite aux élections de la constituante sont manifestement mal outillés pour accomplir une si belle mission historique !

Conclusion

Le moment que nous vivons actuellement est manifestement un moment d'incertitude, sans aucune lueur d'espoir. Nous sommes en deuil d'une société qui n'est pas encore née, mais qui fait déjà montre de signes malheureusement peu encourageants. À mon avis, il n'y aura pas de défense de la démocratie, il n'y aura donc pas de liberté, si les forces vives de ce pays ne sont pas capables de donner un nouveau fondement à la démocratie outre celui de la déclaration des Droits de l'Homme.

Pour raisonner utilement et afin d'envisager une sortie de la crise et limiter par voie de conséquence les dégâts du marasme économique et social que connaît actuellement le pays, il serait souhaitable de pas continuer à opposer l'universalité des droits à la généralité et à la puissance des intérêts ; il faudrait plutôt redéfinir le sens de l'insupportable. C'est-à-dire reconstruire l'action politique sur le refus de l'humiliation, autrement dit sur l'expérience du vécu. Le peuple de gauche doit aller vers le peuple, c'est possible ! L'HUMAIN D'ABORD ! Je crois profondément que les forces démocratiques et populaires disposent de suffisamment de moyens pour faire réussir une telle politique. Fortement implantées dans les milieux populaires et dans les organisations de masse, elles sauront comment se mettre à l'écoute des masses les plus larges de la société et comment parler leur langage.

Rabah Nabli
Université de Tunis ElManar
Institut Supérieur des Sciences
Humaines de Tunis
 <rabahnebli@yahoo.fr>

Notes

(1) Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Éditions Fayard, 2004.

(2) Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien. T. 1. Arts de faire*, Paris, Éditions Gallimard, 1994 [1980] ; Jean-François Bayart, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 3, 1985, pp. 343-373.

(3) Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, n° 121, mars 2011.

(4) Pour avoir une idée précise sur la généalogie des formes du pouvoir, la souveraineté absolue, la matrice disciplinaire et la micro-physique du pouvoir, se référer à l'analyse proposée par Michel Foucault, par exemple dans *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Éditions Gallimard, 1975 est certainement d'une certaine utilité. C'est le cas aussi des travaux de l'historien allemand Alf Lüdtke, surtout dans « La domination au quotidien. «Sens de soi» et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne », dans *Des Ouvriers dans l'Allemagne du xx^e siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, p. 71.



(5) Béatrice Hibou, *La Force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, Éditions La Découverte, 2006.

(6) Michel Péraldi, « Qu'est-ce qu'un peuple ? », *Médiapart* du 15 février 2011 ; Sihem Najjar, *Mouvements sociaux en ligne et socialisation démocratique à l'ère des TIC en Tunisie*, Institut de Recherche sur le Maghreb



Aislf

Contemporain, Tunis, www.gis-cist.fr ; Smaïn Laacher et Cédric Terzi (Lille 3), *Médiapart* du 16 Mars 2011 ; Manuel Castells, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, Conférence, « Ni Dieux, Ni Maître : Les réseaux », www.scribd.com/.../2011-06-28-Manuel-Castells-ni-dieu-ni-maitre-le...

(7) Mahmoud Ben Romdhane, *Tunisie. État, économie et société. Ressources politiques, légitimation et régulation politique*, Tunis, Sud Éditions, 2011.

(8) Michel Péraldi, *op.cit.*

(9) Michel Péraldi, *op.cit.*

(10) Tahar Ben Jalloun, « Maroc : l'islam doit rester dans les mosquées », Point de vue, *Le Monde* du 6 janvier 2011.

(11) Yâdh Ben Achour, « Le changement en question. Mutations culturelles et juridiques/Vers un seuil minimum de modernité », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXVIII, 1989, Paris, Éditions du CNRS.

(11) Zaki Laïdi, « Mondialisation et démocratie », *Politique étrangère*, n°3, 2001, 66e année, pp. 603-618.

(12) Zaki Laïdi, « Les islamistes, la démocratie, la France et l'Europe », *Le Figaro*, n° 19151, Débats-Opinions, 28 février 2006, p. 16.

(13) Zaki Laïdi, « Les islamistes, la démocratie, la France et l'Europe », *op.cit.*

(14) Ilhem Marzouki, « La culture de la différence : pour une redéfinition des réformes démocratiques au Maghreb », *L'Année du Maghreb*, Dossier n°1 : L'espace euro-maghrébin, CNRS, Paris, 2004.

(15) Alain Touraine, *Après la crise*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

(16) Mahmoud Hussein, « L'individu dans la société d'aujourd'hui », *L'université de tous les savoirs*, volume 8, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, pp. 190-191.

(17) Lahouari Addi, « Pluralisme politique et Islam », *Pouvoirs*, n° 104, 2003, p. 92.

(18) Slim Loghmani, « La crise de la citoyenneté », *Attariq Aljadid*, septembre 2004, n° 30.

(19) Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Éditions Fayard, 1992, p. 11.

(20) Alain Touraine, *op. cit.*, pp. 207-231.

L'auteur : titulaire d'une habilitation à diriger les recherches et d'un doctorat en Sociologie sur la politique économique tunisienne et l'émergence des entrepreneurs des industries manufacturières, il est également auteur de nombreux articles sur le changement social dans une situation de sous-développement.

XIX^e CONGRÈS
INTERNATIONAL
des **SOCIOLOGUES**
de LANGUE FRANÇAISE

RABAT
MAROC
2-6 JUILLET
2012

<http://congres2012.aislf.org>

 **Informations éditoriales**

La *Lettre* de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française est adressée
- à tous ses membres par voie électronique
- à ses partenaires institutionnels ou scientifiques

Responsable éditorial :
André Petitat

Conception :
Sophie Le Garrec

Réalisation :
Odile Saint Raymond

Crédits photos : José Forne, www.photo-libre.com

Contact : <aislf@univ-tlse2.fr>

Retrouvez la *Lettre* sur notre site Internet :
www.aislf.org